

Règlement du concours

En participant à ce concours, vous acceptez sans réserve le présent règlement.

1. Participants

Le concours est exclusivement réservé aux personnes travaillant dans une administration publique cliente de CIVADIS.

2. Modalités de participation

Pour valider sa participation, chaque participant doit :

- Aimer la publication dédiée au concours sur notre page LinkedIn : [lien du concours](#) ;
- Commenter le nom de l'administration qu'il souhaite voir gagner ;
- S'abonner à la page LinkedIn de CIVADIS.

Toute participation incomplète, non conforme ou frauduleuse (par ex. utilisation de faux comptes) sera annulée.

À la clôture du concours, CIVADIS vérifiera la validité des participations. Le gagnant sera ensuite désigné par tirage au sort.

3. Durée du concours

Le concours débute le **lundi 15 septembre 2025** et se clôture le **dimanche 28 septembre 2025** inclus.

4. Désignation et nombre de gagnants

Un seul gagnant sera désigné. La personne gagnante remportera le concours **au bénéfice de l'administration indiquée dans son commentaire.**

5. Lot

L'administration gagnante recevra la visite du **Food Truck de La Gaufrerie** directement dans ses locaux. Le food truck distribuera aux employés des gaufres dans une limite de **100 pièces.**

6. Annonce du gagnant

Le nom du gagnant sera communiqué dans un délai de **7 jours maximum** après la clôture du concours.

7. Remise du prix

La remise du prix sera organisée en accord avec l'administration gagnante.

La date de venue du Food Truck devra être fixée **avant le 31 décembre 2025.**

8. Données à caractère personnel

Les données personnelles collectées (nom, adresse, coordonnées téléphoniques) sont traitées conformément à la **Charte Vie Privée de CIVADIS.**

Mention RGPD

Les informations recueillies dans le cadre de ce concours sont enregistrées dans un fichier informatisé par CIVADIS, en qualité de Responsable du traitement, dans le seul but d'assurer la bonne gestion de la relation avec ses clients.

La base légale de ce traitement est l'**intérêt légitime.**

Pour plus d'informations, consultez la [Politique de confidentialité de CIVADIS](#).

Vous pouvez exercer vos droits (accès, rectification, suppression, limitation, opposition, portabilité) conformément à l'article 15 du RGPD :

- par mail : **dpo@civadis.be**
- par courrier : SA CIVADIS – Rue de Néverlée 12, 5020 Namur – À l'attention de Pascal Fiévez, Directeur général.

En cas de réclamation non résolue, vous pouvez contacter l'**Autorité de Protection des Données (APD)** : Rue de la Presse 35, 1000 Bruxelles – contact@apd-gba.be.